

Lettre de nos aïeux N° 9

Eve est venue s'installer à Hesse lors de son mariage avec le Hessois Antoine. Elle est native de Réchicourt, où vivent toujours ses parents. Eve et Antoine ont quatre enfants. L'aînée, Marie, a quatorze ans. Le second est un fils, Bastien, qui a treize ans. Emile, appelé Mimile, a huit ans. Léontine, six ans, dite Titine, est la benjamine. L'existence de cette famille n'est pas avérée. Bien entendu, les anecdotes les concernant ne sont que pure invention !

Ce qui est vrai, par contre :

- les faits relatés dans la lettre adressée par Eve à ses parents. L'« affaire », survenue les 17 et 18 août 1731 entre la femme du cabaretier Jean Planchant et celle du menuisier Jean Jeannot, est historiquement véridique. Elle est rapportée dans un manuscrit déchiffré et recopié aux Archives Départementales de Nancy. Dans la lettre suivante, les phrases écrites en italique sont des extraits de ce manuscrit.
- Joseph Marcel était maire de Hesse en 1731.
- Dom Jean Drouet fut prieur-curé de Hesse de 1703 à 1734.

Le jour de la Nativité de Notre Dame, 8ème de septembre 1731

Ma chère m'man, mon cher p'pâ,

Quand vous êtes v'nus l'aûte de fois⁽¹⁾ pour la fête de Hesse, à la Saint Laurent, j'vous ai promis de pu rester un long mois sans vous donner des nouvelles de nous zaûtes⁽²⁾. V'là donc que j'vous écrit au jour d'aujourd'hui oussqu'on travaille pas aux champs pissqu'on fête Notre Dame. On a eu une si belle messe c' matin. Mong ! qu'ê zétaient belles tous nos bâcelles⁽³⁾ avec leur longue bianche rôpe⁽⁴⁾ et leur voile qui descendait jusqu'aux pieds. Quand Dom Drouet les a guidées en procession devant l'autel de la Vierche pour déposer leurs bouquets, et qu'ê zont chanté l' Ave Maris Stella, j'ai cru qu' j'étais au paradis au milieu des anges et des archanges. Vous auriez vu note Marie ! C'était la plus belle de tousse, avec sa tout neuf rôpe qu'on lui a fait faire pour sa grande communion⁽⁵⁾ au mois d' jun. L' Antoine i' dit qu'elle promet, note bâcelle qui n'a que quatorze ans, et i' rajoute qu' c'est sûr pissqu' elle tire sur moua⁽⁶⁾ et que j'es un beau brin d' femme. L'est toujours aussi galant, mon homme, namm⁽⁷⁾ ! C'est qu' j'ai d' la chance d'avoir un bon mari, moua. J'en r' mercie tous les jours le bon Dieu. J' va pàs voir ailleurs⁽⁸⁾, l'est pàs fainéant pour travailler, n'a pàs une tête de bock⁽⁹⁾, et ne m' fait pàs voir les cent mille misères. On peut pàs dire pareil de tous les hommes du villâche, pour sûr. Mais faut dire aussi que moua, j'es pàs une carne⁽¹⁰⁾ non pu. Je sais, m'man, que j' tiens bien mon ménâche et que j'es pàs une chtroutche⁽¹¹⁾, et que mes quate râces traînent pàs en queûniches⁽¹²⁾. Yen a

des Hesse qui peuvent pàs en dire autant, j' te l' dis, m' man.

Faut que j' vous raconte la dernière d' la femme du Jean Planchant, le cabaretier d' la Chermenac⁽¹³⁾ qu'est aussi le cousin germain de mon Antoine et que vous connaissez. C'est que c'en est une qui tasse⁽¹⁴⁾, et comment ! Vous vous rappelez, namm, dans quel état qu' elle était au soir d' la fête de Hesse, quand elle a r' troussé ses cottes devant le Joseph Marcel, note mâre⁽¹⁵⁾, en lui criant « Baré mo ki!⁽¹⁶⁾ » passqu' i' lui avait dit « Fais ta langue au lieu de dire des âties⁽¹⁷⁾ ! » Et beng, elle a d' nouveau fait des siennes le jour d' la relève-selle⁽¹⁸⁾, le 17 août dernier. C'est une affère qui va passer en justice, même qui ya déjà eu l'enquête et la contre-enquête par le Sieur Braun, qu'est le juge à Hesse. Voilà dong c' que j' sais. Le Jean Planchant, sui qui tient le cabaret d' la Chermenac, l'a porté plainte contre le menuisier, le Jean Jeannot, passqu' il aurait dit à la femme Planchant « putin ta langue est capable d'empoisonner tout le village »⁽¹⁹⁾. Mais c'est qu' le Jean Jeannot i' va pàs s' laisser faire comme ça ! Il a porté plainte égâl'ment, passque la femme Planchant aurait dit « mille pauvretés et injures » à sa femme à lui. Faut qu' j' aille voir c' qui s' passe dehors oussque j'entends des hurlements comme si on égorgeait note père cochon.

Maint' nant qu' j' es d' nouveau tranquille, j' m'en vas pouvoir continuer ma lettre. J'à l'heure, c'est le Mimile qui braillait passqu' i' s'était mis un hâle⁽²⁰⁾ dans l' doigt en déplaçant le block de bois⁽²¹⁾. Ah ! sui-là, il est encore plus bête qu'avant l'hiver ! J' me f'ra dâner⁽²²⁾ avec tous les conn'ries qu' i' fait . L'aûte jour, il a pourtant été grimper sur la kikèle du noyer⁽²³⁾ qu'on a derrière chez nous, et il a heurlé à la mort passqu' i' pouvait pu redescende. L'a huit ans note Emile, mais l'est encore qu'un jeune tro-di-ki⁽²⁴⁾. J' crois qu' i' s'ra pàs démerdâ⁽²⁵⁾ comme note Bastien, qui va sur ses treize ans, et qui se chique⁽²⁶⁾ d'jà comme un homme quand i' va à la charrue avec son père. Sauf qu' i' va router⁽²⁷⁾ tous les dimanches jussqu'à des quelles heures, et qu'i' s' fait haspouiller⁽²⁸⁾ par l'Antoine passqu' i' rentre en r'tard pour keuiller les bêtes⁽²⁹⁾. C'est qu' i' sait d'jà faire son marco⁽³⁰⁾ devant les filles, le vrai-là !

Pendant qu' j' écris, j'ai un œil sur note p'tite Titine qui joue avec sa gueûniche dans l' jardin. Faudrait pàs qu'elle aille ouvrir la pouillère⁽³¹⁾ d' la porte de grange comme l'aûte de fois, que j'ai couru jussqu'au Chauffour⁽³²⁾ pour rattraper note volaille. L'est des fois une bique avec la mémère Léontine, même qu'elle n'a que six ans note Titine. L'aûte jour, la mémère l'a appelée, lui disant « Viens donc, mo feu, me fére un gros ma ! »⁽³³⁾, et la p'tite rosse⁽³⁴⁾ lui a dit que non, passqu' elle avait les joues qui piquent. L'a pris une belle morniffe⁽³⁵⁾ de l'Antoine, la fouâ-là, la Titine, pour lui apprende. Et mouâ, j' lui a fait son chapitre⁽³⁶⁾, j' vous l' dis. C'est qu'i' faut la dresser, la p'tite-là, pour qu'ê respecte sa mémère, même qu'elle est tout vieille et qu'elle a du poil plein le menton.

V'là maint'nant que j'ai fait une tache sur la lettre en me versant un tout peu d' goutte de noix⁽³⁷⁾ que j' prends passque j'ai le cuisant⁽³⁸⁾. J'ai mangé du vol-au-vent à midi, et j' ai le cuisant à chaque coup qu' j'en mange. C'est pourtant si bon ! J'en ai

fait pour deux jours, peusse que c'est une belle grosse poule qu' le Bastien m'a tuée, une qu' avait l'cul cousu⁽³⁹⁾. Nos j'lines sont tout décâpouillées⁽⁴⁰⁾ les temps-ci, pour sûr que l'hiver s'ra de bonne heure. Et pis en plusse j'ai les boyaux qui me grouillent dans mon ventre. Quesse que j' couve encore ! J' vas pour sûr avoir la chisse⁽⁴¹⁾, et faudra qu' j' aille à couwotte⁽⁴²⁾ dans l'écurie dix fois dans la sainte journée. Qué misère tout d' même ! Pour me r'mette d'aplomb, j' soup'rai pàs ce soir, jusse quéques patates rôties. Pour les zaûtes, ça s'ra un bon pota d'mâton⁽⁴³⁾. L'Antoine, i' m'en d'mande tous les soirs. Et la mémère, elle en mange jusqu'à ç' qu' elle câponne⁽⁴⁴⁾.

J'm'en vas vous raconter tout l'histoire qu'est arrivée entre la femme du cabaretier et celle du menuisier. Mouâ, j'ai rien vu et rien entendu de tout ça pissque ça s'est passé à la Chermenac, loin d' chez nous qui habitons près d' la grante porte du couvent⁽⁴⁵⁾. C'est la Marie Thiebaut, la fille du Dominique le tisserand, qui a tout raconté à note Marie. Elle a entendu « la femme de Planchant qui se disputait avec celle de Jeannot et l'appelait langue de vipère, salope et vieille sempiternelle ». La mère de la Marie Thiebaut, la Marguerite Pierron, que j'ai rencontrée ya quéques jours quand j'étais confesser, m' « a dit et déclaré que le dix sept et le dix huit elle a entendu la femme de Planchant qui était au milieu du chemin entre chez elle et la maison de Jeannot, qui vomissait mille injures et paroles ordurières, entre autres appelant la femme dudit Jeannot vieille sorcière, vieille sempiternelle, pourquoi es-tu boîteuse ? C'est que c'est le diable qui te ferre ».

Pense ouâr, m'man, dire des ordures pareilles ! Ça te coupe la chique⁽⁴⁶⁾, namm ! Ça fait belle lurette que j' sais que c'en est une maline⁽⁴⁷⁾, la femme du Jean Planchant, en plusse elle te trâgne tous les jours d'la s'méne des chopines à la galotte⁽⁴⁸⁾. Tout Hesse le sait. Et pis quand elle est soûle, des fois dés le haut midi⁽⁴⁹⁾, faut s' méfier de sa grante langue pointue. Elle s'en prend à tout l' monte. Mon Antoine i' dit qu' son mari l'est bien trop bon avec cette Mère Soûlarde⁽⁵⁰⁾, qu'à sa place il lui aurait d'jà dit de prente tout son saint frusquin et de s' tailler du villâche⁽⁵¹⁾. Au lieu d' ça, u' là l' cabaretier qui porte plainte contre le Jean Jeannot, passqu'il aurait lancé des insultes à cette haridelle⁽⁵²⁾ de poiwrote. Je m' croiras, m'man, qu' la femme-là à une peute mine⁽⁵³⁾. Un d' ces quate , elle finira par manger les chie-en-lits par la racine⁽⁵⁴⁾, à force d'avalier tant d' pinard. Le jour qu' elle s'ra dans la fâsse⁽⁵⁵⁾, elle f'ra pu d' misère à personne, allez dong.

Le menuisier s'a porté en justice lui aussi, peussque sa femme à lui a été traitée de « putin, garce, tante de prêtre, sorcière, vieille sempiternelle ». En plusse de ça, la femme Planchant a raconté « qu'il y avait à Strasbourg une vieille sorcière sur le corps de laquelle un régiment avait passé, et que le dernier l'avait déhanchée, en disant la voilà en la montrant ». C'est pàs Dieu possipe de cracher des choses pareilles ! C'est vrai qu' la femme du menuisier, elle bokesse⁽⁵⁶⁾, mais c'est depuis toujours, ça vient de naissance. C'est pàs pour ça qu' c'est une sorcière, quand même ! Mouâ, j' sais qu' c'est une crème de femme⁽⁵⁷⁾, qui va jusqu'à donner du pain aux

pauses du villâche. J' l' ai vu de mes propres yeux. Même que maint'nant j' fais pareil quand j' peux.

On verra bien c' que le juge décid'ra. Le procès s'ra pour dans quéques s'mènes. Faut encore que j' vous dise qu' le Jean Planchant, il aurait bien voulu s'accommoder avec le Jean Jeannot et abandonner la procédure, passque c'est qu' ça en coûte des sous d'aller en justice. Mais c'est qu' la sale bête de femme du cabaretier a presque frâlé la tête⁽⁵⁸⁾ du menuisier quand i' s'a rendu au cabaret pour s'arranger à l'amiâpe. Le Jean Thiebaud, le tisserand, a tout raconté peussqu'il était le témoin d' la scène. La femme du Planchant a chopé une chaise et l'a fait valsinguer⁽⁵⁹⁾ vers le Jean Jeannot en lui criant « Rippe tes galoches ! »⁽⁶⁰⁾

Et tout l'histoire-là pour quéques mots de travers de mon foutu bêtâ de Jean Planchant à sa fine saouûle de bonne femme. Passque tout ça a commencé quand le cabaretier lui a dit « Rôtes-toi de d'là ! »⁽⁶¹⁾ quand il l'a vu feurgueugner dans les flacons d' vin⁽⁶²⁾. Elle a sorti dehors, et lui, il a vrouillé la porte⁽⁶³⁾ derrière elle. Alors elle a dev'nue fine folle et elle s'en est pris à sa vis-à-vis, la femme du Jean Jeannot qui balayait d'avant sa mahon⁽⁶⁴⁾. Mon Antoine, i' dit qu'il lui foutrait une de ces valeses⁽⁶⁵⁾, si c'était la sienne de femme, qu'elle s'en relèv'rait pàs d' si tôt, et qu' ça lui f'rait passer le goût du vin. J' ui dis de pàs ram'ner sa langue⁽⁶⁶⁾, qu' ça porte malheur de s'occuper des affères des autes gens.

Mong, u'là d'jà les cinq heures qui sonnent au clocher ! J' vont tous rentrer pour fère mérande avant de s' mette aux ouvrâches⁽⁶⁷⁾, et n'y a encore rien sur la tâpe. J'y vas tout d' suite. J' finirai ma lettre après le souper, comme ça elle partira demain avec le Raymond, le Juif⁽⁶⁸⁾, i' doit v'nir voir nos roûches bêtes⁽⁶⁹⁾. P' t' éte beng qu'on va laisser partir la Roussette, peussqu' elle donne pu grand-chose comme lait. Comme ça le Raymond i' vous l'apportera, ma lettre, quand i' viendra à Réchicourt pour la foire d' la Saint Michel.

J' croyais que j' pourrais jamais m'y r'mette à vote lettre, tant le Mimile et la Titine m'ont fait suer avant d'aller aux plumes⁽⁷⁰⁾. La p'tite garce a chigné trois heures de rang⁽⁷¹⁾ passqu'elle s'a choqué⁽⁷²⁾ les mains dans les orties en cherchant des chnèques⁽⁷³⁾ dans note jardin derrière la mahon. Le grand Bastien l'a pourtant fait houpser⁽⁷⁴⁾ sur ses g'noux en chantant « A cheval sur mon bidet »⁽⁷⁵⁾, mais elle chignait d' plus belle dès que c'était fini. A c' t' heure, elle dort, ma p'tite mouzotte⁽⁷⁶⁾. Et l'Emile, i' s'a pourtant entaillé le gras du pouce avec un vieux chetter-bock⁽⁷⁷⁾ qu'il a trouvé Dieu seul sait où. Le sang pissait comme c'est pàs permis, qu' ça lui a tombé sur l'estomac et qu'il a tourné d' l'œil. Ah ! le vrai-là, i' m' f'ra perte le ciboulot⁽⁷⁸⁾ si continue à faire ses âties. La Marie lui a mis un doyât⁽⁷⁹⁾ et il est dessous l' plumon⁽⁸⁰⁾ à c' t' heure. Me u'là donc tranquille pour continuer ma lettre.

M'man, pour finir, j' m'en vas te donner la r'cette d'un savon, que j' tiens d' l'Elisabeth Miadan, la femme du Clément Nerba, le cordonnier. J' le prendras pour vous laver tous les deux, toi et le p'pâ, le dimanche matin avant d'aller à la messe. Je

prends deux bonnes poignées de farine de pois ou de fèves que te mélanges bien avec un tout peu d' saindoux ou d'huile de navette⁽⁸¹⁾. Et pis te rajoutes encore quéques grains de sel. Quand te t' frottes avec de l'eau, ça mousse. On s' lave avec, nous zaûtes, tousse, même la mémère quand ê veut bien.

Demain, on va aller aux moules⁽⁸²⁾, nous trois du Bastien et d' la Marie. Elle en a vu des belles à Lang Forge⁽⁸³⁾ quand elle a été aux vaches⁽⁸⁴⁾. J' doit aussi yen avoir au Bois du Moulin. Ça nous f'ra des bons pots d' confiture et pis encore du sirap, la mémère elle aime tant ça. Et bientôt on s' mettra à sortir les kmatievr'⁽⁸⁵⁾. Après, ça s'ra les tournipsses⁽⁸⁶⁾. C'est qu' i' ya encore du pain sur la planche avant qu'on soit à la Foussaint, alleye ! Quand tout s'ra rentré, le Mimile ira près du mâte d'école⁽⁸⁷⁾ pour apprente à lire et à écrire. C'est Dom Drouet qui l'a d'mandé à l'Antoine l'aûte de fouâ , quand il a été au cloître porter d' la cire pour les cierches du moté⁽⁸⁸⁾. L'Antoine a dit que oui, qu'il ira à l'école, le Mimile, coûte c' que ça coûte, passqu' i' faut donner de l'instruccion à ses râces⁽⁸⁹⁾, au jour d'aujourd'hui. Note Bastien il a appris à lire aussi, vous le savez bien, namm ouâr, et c'est tant mieux. C'est lui qui nous lit l'almanach quand on l'achète auprès du colporteur qui passe à Hesse⁽⁹⁰⁾. Même note Marie elle a été à l'école une pére d'années pendant l'hiver⁽⁹¹⁾. C'est pâs comme de note temps, où personne ou presque savait écrire son nom, namm.

Nous deux d' l'Antoine, nous tâch'rons d' venir à Réchicourt pour la Saint Martin⁽⁹²⁾. Le Mimile et la Titine viendront avec, peussqu'on a maint'nant un nouveau charaban⁽⁹³⁾ avec plusse de place. Note Marie et le Bastien nous remplac'ront pour les ouvrâches. On vous portera une tonne de jambon d' Carême⁽⁹⁴⁾ que l'Antoine cherchera à Salbâ⁽⁹⁵⁾ chez le marchand près d' la porte Luping⁽⁹⁶⁾. J' sont fin bons ceux-là et i' s' gardent tout l'hiver.

J' vous dis avoir⁽⁹⁷⁾, namm, et que note Seigneur vous garde tous les deux encore longtemps en bonne santé.

Vote fille Eve qui pense bien à vous et qui vous aime

Notes

1. *l'aûte de fois* : l'autre fois
2. *nous zaûtes* : nous autres, c'est-à-dire les membres de la famille. L'expression désigne parfois l'ensemble de la communauté villageoise.
3. *tous nos bâcelles* : toutes les filles du village
4. *leur longue blanche rôpe* : leur longue robe blanche
5. *la grante communion* : la communion solennelle
6. *elle tire sur mouâ* : elle me ressemble
7. *namm, namm dong ou namm ouâr* : n'est-ce pas
8. *l' va pâs voir ailleurs* : il ne me trompe pas
9. *une tête de bock* : personne têtue, obstinée
10. *j' es pâs une carne* : je ne suis pas une méchante femme.
11. *j' es pâs une chtroutche* : je ne suis pas une traînée, une femme négligée, ayant mauvaise allure.

12. mes quatre rôces traînent pâs en gueûniches : mes quatre enfants ne sont pas en guenilles, par conséquent, ils sont habillés décemment. Une « gueûniche » est aussi une poupée de tissu, bourrée de son.
13. le cabaretier de la Chermenac : le cabaret est un bistrot où se sert surtout du vin. La Chermenac est un quartier de Hesse, situé de part en part de la rue du Canal, à partir de son intersection avec la rue de la Vieille Porte et en direction du cimetière actuel.
14. c'en est une qui tosse : c'est une femme qui boit beaucoup.
15. note mâre : notre maire
16. Baré mo ki : expression d'une grande vulgarité ! Mot à mot : « Baise mon c...! »
17. des âties : des bêtises
18. le jour d' la relève-selle : petite fête qui se célèbre le dimanche qui suit la fête patronale. Le patron de la paroisse de Hesse est Saint Laurent. Une statue de ce saint, reconnaissable au grill tenu par la main droite, est fixée au-dessus de la porte de l'église abbatiale. La fête patronale de Hesse était fixée au 10 août, jour de la St Laurent. C'était un jour où personne ne travaillait, et où chacun devait aller à la messe. Chaque famille recevait sa parenté plus ou moins éloignée autour d'une table bien garnie.
19. Les passages entre guillemets sont extraits du manuscrit original.
20. un hâle : une écharde de bois
21. le block de bois : morceau de tronc d'arbre en bois dur, placé près de la maison, sur lequel on fendait le bois à la hache. C'est aussi sur ce billot que l'on coupait la tête des volailles avant de les plumer et de les mettre à la casserole.
22. l' m' fra dâner : il me fera mourir.
23. la kikèle du noyer : la cime
24. un jeune tro-di-ki : mot à mot, « un jeune trou-du-c... » ! Un jeune sans expérience, immature.
25. il s'ra pâs démerdâ : il ne sera pas débrouillard.
26. il se chique : il est adroit. Un maladroit est un « mal-chiquant » !
27. routser : traîner, partir à l'aventure, parfois avec l'autre sexe.
28. il s' fait haspouiller : il se fait gronder, réprimander, avec plus ou moins de vigueur.
29. keviller les bêtes : changer la litière des vaches.
30. faire son marco : se comporter comme un matou, en faisant le beau devant les filles.
31. la pouillère : la petite porte au bas de la porte de grange, où entrent et sortent les poules. Désigne aussi le trou du poulailler.
32. au Chaufour : lieu-dit du ban de Hesse, situé en haut de la côte, près de l'actuel château d'eau. Là s'élevait le four à chaux, où l'on brûlait des pierres de calcaire provenant des carrières proches.
33. Viens donc, mo feu, me fère un gros ma : Viens mon enfant (fille ou fils), me donner une grosse bise.
34. la p'tite rosse : la petite coquine, la chipie
35. une belle morniffe : une belle claque
36. il lui a fait son chapitre : je lui ai fait la morale en la réprimandant.
37. un tout peu d' goutte de noix : un tout petit peu d'eau-de-vie dans laquelle ont macéré des noix vertes, remède souverain contre les maux d'estomac, paraît-il !
38. le cuisant : les brûlures d'estomac
39. une qu'avait l' cul cousu : une poule qui ne pondait plus
40. Nos j'lines sont tout décâpouillées : nos gélines (poules) perdent leurs plumes, sont dépouillées.
41. la chisse : la diarrhée
42. à couvotte : accroupi. Les WC n'étant pas encore connus, surtout dans les fermes, on allait se soulager dans l'écurie, près de la litière des vaches. Les pots de chambre étaient réservés aux « gens de la haute » et « aux gens des villes » !
43. un bon pota d'mâton : un pot de lait caillé, que l'on mangeait à la cuillère, accompagné de pommes de terre.
44. jusqu'à ç' qu' elle câponne : autant qu'elle peut, avec gourmandise.
45. la grante porte du couvent : l'actuelle « vieille porte », qui était la porte de la muraille entourant l'abbaye
46. ça te coupe la chique : ça t'étonne, ça t'épate
47. une maline : une méchante femme, malfaisante
48. elle te trâgne des chopines à la golotte : elle vide les bouteilles en buvant au goulot, très rapidement.
49. dés le haut midi : dès que le soleil est au plus haut dans le ciel, midi heure solaire.
50. Mère Souïlarde : Mère (ou Père pour un homme) est utilisé pour souligner une spécialisation ou un intérêt

particulier pour quelque chose.

51. prente tout son saint frusquin et s' tailler du villâche : elle doit prendre tout son bien, surtout ses vêtements, et quitter le village.
 52. cette haridelle : un animal maigre et mal portant
 53. peute : moche, pas belle. On dit « peuh » au masculin. Ici : avoir mauvaise mine.
 54. manger les chie-en-lits par la racine : mourir. Les « chie-en lits » sont les pissenlits!
 55. la fôsse : ta tombe
 56. elle bokesse : elle boîte
 57. une crème de femme : une femme gentille, douce comme la crème fraîche
 58. frâlé la tête : fendu le crâne
 59. valsinguer : lancer loin de soi avec force
 60. Rippe tes galoches : Va-t-en
 61. Rôtes-toi de d' là : Pars de là
 62. feurgueugner dans les flacons d' vin : fouiller dans les bouteilles ou carafes
 63. il a vrouillé la porte : il a fermé la porte à clé
 64. sa mahon : sa maison
 65. il lui foutrait une de ces vases : il la battrait violemment
 66. J' ui dis de pâs ram'ner sa langue : je lui ai dit de ne pas faire de commentaire à ce sujet, principalement à l'extérieur de la maison.
 67. fère mérance avant de s' mette aux ouvrâches : prendre un copieux goûter avant de se livrer aux divers travaux d'entretien, de soin et d'alimentation du bétail, des cochons, des lapins et de la volaille.
 68. le Juif : le marchand de bestiaux, presque toujours de religion juive. Il venait dans les fermes, pour vendre ou acheter des têtes de bétail.
 69. nos roûches bêtes : nos bovins, dont la robe était rouge, ou rouge et blanche. Les vaches noir et blanc n'étaient alors pas connues dans nos régions.
 70. aller aux plumes : aller au lit
 71. elle a chigné trois heures de rang : elle a ronchonné et pleurniché pendant trois heures.
 72. elle s'a choqué : elle s'est brûlée
 73. des chnèques : des escargots
 74. houpser : sauter
 75. « A cheval sur mon bidet » : 1er vers d'une comptine enfantine, dont voici la suite :
« Pour demain aller au boué ! (bois)
Courre, courre ma bourrique, pour demain aller à Vic !
Il marche, il marche ! Il trotte, il trotte !
Il galope vite, il galope vite ! »
- Le jeune enfant s'asseyait à califourchon sur les genoux d'une grande personne assise elle aussi, face à face, mains dans les mains. Cavalier et monture marchaient, trottaient ou galopaient ensemble. Le but du jeu était bien sûr de faire rire l'enfant aux éclats.
76. ma p'tite mouzotte : expression affectueuse, signifiant « ma petite musaraigne »
 77. un vieux chetter-bock : un vieux couteau mal aiguisé
 78. i' m' fra perte le ciboulot : il me fera perdre la tête, devenir folle.
 79. un doyât : un pansement au doigt
 80. le plumon : l'édredon
 81. huile de navette : huile obtenue par concassage et pressage des graines de navette, plante cousine cu colza. Cette huile était utilisée pour la cuisine ou pour les lampes.
 82. aller aux moules : aller cueillir des mûres
 83. Langforge : lieu-dit du ban de Hesse, situé des deux côtés de la route menant à Schneckbusch, après le pont du canal.
 84. elle a été aux vaches : elle est allée garder les vaches dans les champs communaux ou dans es champs moissonnés.
 85. les kmatier' : les pommes de terre
 86. les tournipsses : les betteraves fourragères
 87. près du mâte d'école : auprès du maître d'école. Chaque communauté villageoise rémunérait un maître ou

« régent d'école », afin qu'il apprenne à lire, écrire et compter aux enfants. Les parents n'étaient pas tenus d'envoyer leur progéniture à l'école, qui n'était pas encore obligatoire. S'ils le faisaient, ils donnaient quelques sous au maître, ainsi que des avantages en nature parfois. Le maître d'école était souvent aussi sonneur de cloches et chantre à l'église.

88. les cierches du moté : les cierges de l'église

89. ses râces : ses enfants

90. l'almanach ... le colporteur : sous l'Ancien Régime, des marchands ambulants transportaient dans une balle des objets de pacotille ainsi que divers articles de mercerie, tels que rubans, mouchoirs et fils. On les qualifiait de « merciers vagabonds ». Ceux qui portaient leurs marchandises sur un petit éventaire suspendu au cou prirent le nom de « colporteurs ». Au XVI^{ème} siècle, les marchands ambulants commencèrent à adjoindre à leurs articles habituels des livres bon marché, de petit format, imprimés sur un papier de mauvaise qualité. Cette littérature de colportage fut le moyen le plus efficace de pénétration du livre dans le milieu rural et populaire. La littérature de colportage rassemblait deux catégories d'ouvrages : livres de piété et livres didactiques, d'une part (almanachs, guides de médecine et d'agriculture), livres de divertissement (recueils de contes, de chansons, romans sentimentaux, faits divers horribles ou légendes), d'autre part.

Dans les almanachs figurait le calendrier de l'année en cours, la plupart des cas accompagné d'un éphéméride sur lequel figurent les positions du Soleil (lever, coucher...) et de la Lune (lever, coucher, phases...), les dates des éclipses, etc ... C'est ainsi qu'on va y trouver des indications météorologiques, agricoles, médicales, culinaires, des maximes, des bons mots, des informations pratiques comme les dates et heures des marchés, fêtes, foires, lieux et heures de départ des courriers ou des diligences. On va même pouvoir y trouver, écrites ou pas, des informations sur l'année ... écoulée ! Les almanachs vont devenir, à partir des XV^{ème}-XVI^{ème} siècles, les instruments essentiels de la popularisation et de la vulgarisation du savoir.

91. pendant l'hiver : la plupart du temps, les filles n'étaient pas scolarisées, car elles restaient à la maison pour aider aux travaux domestiques.

92. la Saint Martin : le 11 novembre

93. un charaban : un char-à-bancs. C'était un véhicule à suspension, tiré par des chevaux, garni de bancs sur lesquels prenaient place les passagers.

94. une tonne de jambon d'Carême : une tonne est un petit tonneau. Quant au jambon de Carême, ce sont des harengs ! Comme la religion catholique interdisait de manger de la viande pendant le Carême, les familles consommaient du poisson, lorsqu'elles avaient les moyens de les acheter. La pêche (rivière ou étang) leur était interdite, car c'était un privilège réservé au seigneur du lieu ou à ses représentants. Les harengs, salés ou fumés, conservés dans des caques, étaient achetés à Sarrebourg ou à Lorquin, places de commerce.

95. Salbô : Sarrebourg

96. la porte Luping : une des portes de l'enceinte de la ville de Sarrebourg, qui s'ouvrait vers la route menant à Hesse

97. aroir : au revoir

Extraits du manuscrit « Procès verbaux d'enquête - 31 aoust 1731 »

« Enquête faite par Nous Nicolas Braun Juge Civil et criminel de la terre et seigneurie de hesse a la requete de Jean Planchant cabaretier demeurant audit lieu contre Jean Jeannot menuisier au meme lieu (...)

Du 31 aoust 1731

Marguerite Stourme femme a Estienne Breton demeurant a hesse agée denviron trente deux ans (...) a dit et déposé que le jour cotté en la plainte elle a entendu Jean Jeannot qui disoit putin ta langue est capable dempoisonner tout le village mais ne sait la deposante de qui il parloit parce qu'elle estoit dans sa maison et na veu ny entendu autre personne que ledit Jeannot (...)

Elizabeth Miadan femme a Clement Nerba cordonnier demeurant a hesse agée denviron vingt quatre ans (...) a dit et déposé que le jour cotté en la plainte allant cuillir du chanvre et passant devant la maison de jeannot elle luy entendit appeler la femme du plaignant B. de sorciere qu'elle avoit empoisonné tout le village et qu'il la feroit chasser (...)

Jean Thiebaud tisserand demeurant audit hesse agee denviron septante et quatre ans (...) a dit et déposé que lendemin de l'assignation donné a jeannot il pria le deposant daller chez le plaignant pour faire accomodement avec luy, que y etant aller la femme du plaignant setant scaisie dune chaise le menasa de luy en descherger et le chassa de la maison ; que quelques momens après le plaignant alla chez le deposant et luy dit qu'il ne vouloit point plaider qu'il auroit mieux faire accomodement avec Jeannot et qu'il le mena chez luy qu'il saccorderoit ce qu'ayant fait et ledit Jeannot estant chez le plaignant la femme de ce dernier luy fit reproche qu'il lavoit traité de putin et qu'elle ne lavoit point insulter mais seulement qu'elle avoit eu dispute avec sa femme ledit Jeannot repondit que sil avoit dit ces injures cestoit dans la colere et apres avoir entendu la femme dudit plaignant qui avoit dit mille pauvretés et injures a sa femme (...)

fait et achevé audit hesse les an et jour que dessus sur les dix heures »

« Contre enquete faite par Nous Nicolas Braun (...) a la requete de Jacques Joannot menuisier au meme lieux contre Jean Planchant cabaretier (...)

Du 31 aoust 1731

Marie Thiebaut fille mineure de Dominique Thiebaut demeurant a hesse agée de douze ans (...) a dit et déposé qu'elle ne scait rien des faits dont il sagit, sinon que le jour cotté en la plainte elle entendit la femme de planchant qui se disputant avec celle de Jacques Joannot elle lappelloit langue de vipere, salope et vielle sanpiternelle, que la dispute dura long tems par des injures (...)

Marguerite pierron femme a Dominique Thiebaud tisserand demeurand a hesse agée denviron trente cinq ans (...) a dit et déclaré que le dix huit du present mois le matin en ouvrant sa porte elle vit la femme de Planchant qui estoit au milieu du chemin entre ché elle et la maison de jeannot qui vomissoit mille injures et parolles ordurieres entre autres appellant la femme dudit Joannot vielle B. de sorciere vielle senpiternelle pour quoy es tu boiteuse c'est que c'est le Diable qui te ferre Il y avoit a Stasbourg une vielle sur le corps de laquelle un regiment passa et le dernier de cette troupe la dehancha et la voilà en montrant la femme de Jeannot (...)

Marguerite Stourme femme a Estienne Breton (...) a dit et déclaré que le dix sept et dix huit elle a entendu la femme de Planchent vomir grande quantité d'injures contre la femme de Joannot entre autres quelle lappelloit B. de putin B. de garce qu'elle lui payeroit qu'elle estoit une tante de prestre qu'il y avoit a Stasbourg une vielle sorciere sur le corps de laquelle un regiment avoit passé et que le dernier lavoit dehanché en disant la voilà en la montrant que dans ce temps planchant disoit a joannot de ne la point ecouter quelle estoit une malheureuse quelle estoit soule et quelle avoit voulu le faire perir que pendant cette dispute il avoit pris ces precautions pour ne pas estre surpris d'elle Et nentendit aucune injure par joannot ny sa femme (...)

Anne Thiebaut femme veuve de Simon Pancard demeurant a hesse agée denviron quarante cinq ans (...) a dit et déclaré que le dix sept du courant estante assises près de la femme de planchant devant leurs portes après grande dispute quelle venoit davoir avec ledit planchant sanima de colere contre la femme de joannot lappelant vielle sorciere en disant cest donc toy qui anime mon mary contre moy tu me le payeras et je puis avoir pied sur toy lautre repondit tu en a menty je nay rien dit a ton mary contre toy et vomissait quantité dautres injures contre la femme de Joannot que la pudeur luy deffend de repeter luy disant quil y avoit eu a Strasbourg (...) que le dix huit la dispute se renouvela mais elle na pas entendu injures, que le dix sept la fille de la femme planchant estant revenue de Sarrebourg et voulant entrer elle ne peut le faire parce que planchant avoit fermé la porte qu'il ne voulut ouvrir (...) »